



Les Marcheurs du BRESMONT.



BULLETIN D'ADHESION 2019

Adhérent(e) 1
Nom _____ Prénom _____ Date de naissance ____/____/____

Adhérent(e) 2
Nom _____ Prénom _____ Date de naissance ____/____/____

Adresse

Code postal _____ Ville _____

Adhérent(e) 1
* Téléphone * Portable
Adhérent(e) 2
* Téléphone * Portable

Adhérent(e) 1
* Adresse courriel _____ @ _____
Adhérent(e) 2
* Adresse courriel _____ @ _____

La cotisation annuelle est de 10 € par personne
Elle est valable pour 1 an, du 1er Janvier au 31 Décembre
Elle comprend l'assurance du club

Paiement cotisation X10€ =€

Règlement par chèque Règlement en Espèces

Inscription et règlement à faire parvenir à l'adresse suivante :

Les Marcheurs du BRESMONT
Mairie Esmans
16 rue Grande - 77940 ESMANS

Ou à remettre à un des responsables du club, lors d'une randonnée

Je reconnais avoir lu et compris le règlement intérieur et les règles de sécurité et je m'engage à les respecter. Règlement intérieur et règles de sécurité disponibles sur internet aux adresses suivantes :

<https://www.lesmarcheursdubresmont-esmans.fr/l-association/r%C3%A8glement/>
<https://www.lesmarcheursdubresmont-esmans.fr/infos-rando/s%C3%A9curit%C3%A9/>

Cochez si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos du site internet du club

Cochez si votre numéro de téléphone est sur liste rouge

Conforme à loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

* Aucun numéro de téléphone ne sera diffusé en dehors des membres du bureau

* Les membres du bureau s'engagent à masquer les adresses courriel par la zone Cci

Adresse du site internet LMDB : <http://www.lesmarcheursdubresmont-esmans.fr/>



Les Marcheurs du BRESMONT.



BULLETIN D'ADHESION 2019

Adhérent(e) 1
Nom _____ Prénom _____ Date de naissance ____/____/____

Adhérent(e) 2
Nom _____ Prénom _____ Date de naissance ____/____/____

Adresse

Code postal _____ Ville _____

Adhérent(e) 1
* Téléphone * Portable
Adhérent(e) 2
* Téléphone * Portable

Adhérent(e) 1
* Adresse courriel _____ @ _____
Adhérent(e) 2
* Adresse courriel _____ @ _____

La cotisation annuelle est de 10 € par personne
Elle est valable pour 1 an, du 1er Janvier au 31 Décembre
Elle comprend l'assurance du club

Paiement cotisation X10€ =€

Règlement par chèque Règlement en Espèces

Inscription et règlement à faire parvenir à l'adresse suivante :

Les Marcheurs du BRESMONT
Mairie Esmans
16 rue Grande - 77940 ESMANS

Ou à remettre à un des responsables du club, lors d'une randonnée

Je reconnais avoir lu et compris le règlement intérieur et les règles de sécurité et je m'engage à les respecter. Règlement intérieur et règles de sécurité disponibles sur internet aux adresses suivantes :

<https://www.lesmarcheursdubresmont-esmans.fr/l-association/r%C3%A8glement/>
<https://www.lesmarcheursdubresmont-esmans.fr/infos-rando/s%C3%A9curit%C3%A9/>

Cochez si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos du site internet du club

Cochez si votre numéro de téléphone est sur liste rouge

Conforme à loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

* Aucun numéro de téléphone ne sera diffusé en dehors des membres du bureau

* Les membres du bureau s'engagent à masquer les adresses courriel par la zone Cci

Adresse du site internet LMDB : <http://www.lesmarcheursdubresmont-esmans.fr/>